

Avantages du style Markel

Transparence

Tous nos produits et nos tarifs sont:

- · Accessibles en ligne, sans mot de passe,
- Rédigés de manière claire et compréhensible,
- Rapide à lire, seulement 14 pages pour les garanties principales et optionnelles!

Rendez-vous sur: www.markel.fr

Flexibilité

Tous nos contrats ont été bâtis pour pouvoir rester flexible à tout moment pour évoluer rapidement avec les activités de nos clients. Cela se traduit:

Des contrats modulable

Avec notre contrat vous avez la possibilité de boostez les garanties en choisissant différentes options qui s'ajouteront très facilement à la souscription ou en cours de vie du contrat.

Inclusion

Nous donnons le stylo à nos courtiers partenaires pour la souscription par le « Devis Interactif » pour:

- Capacité jusqu'à 2,5 millions d'euros
- Chiffre d'affaires jusqu'à 25 millions d'euros
- Entreprise implantée en France

Le « Devis Interactif » c'est quoi ?

Un document 3 en 1, sous format pdf, accessible sans mot de passe et sans connexion internet qui inclus:

- Questionnaire
- Tarification
- Projet d'assurance

Pour en savoir plus: www.markel.fr/devis-interactif

Innovation

L'innovation est une valeur importante de notre compagnie. Et c'est notamment l'une des clés de réussite de nos équipes à travers l'Europe.

C'est pourquoi, tous nos contrats inclus une

« Clause d'innovation automatique »

qui permettant à nos assurés de bénéficier automatiquement des conditions les plus avantageuses, y compris pour les contrat en cours, dès l'instant ou elles sont publiées sur notre site internet.

Et si vous aussi vous participiez à l'amélioration de nos produits ?

Donnez-nous votre avis sur nos produits en nous écrivant à <u>france@markel.fr</u> ou en prenant rendez vous en ligne avec nos équipes.



Franziska Geier

Directrice Générale Country Manager franziska.geier@markel.com

Questions & Réponses

Qui est assuré?

Toute **personne physique** en leur qualité de dirigeant de droit ou de fait de la société souscriptrice du contrat ainsi que:

- Leur conjoint, partenaire ou concubin,
- Leur(s) héritier(s), légataire(s) ou représentants légaux.

Les **personnes morales**, de leur création à un **chiffre d'affaires annuel jusqu'à 50 millions** d'euros réalisant leurs activités via leur siège social en France et toute filiale en Europe, y compris:

- Les sociétés commerciales,
- Les sociétés civile professionnelle ou à exercice libéral,
- Les associations,
- Les « start-up » immatriculées depuis moins de deux ans.

Quels sont les montants de garantie proposés ?

Pour protéger les sociétés et leurs dirigeants des réclamations dont ils peuvent faire l'objet, Markel D&O propose une indemnisation jusqu'à **5 millions** d'euros par an. Ce montant de garantie est choisi lors de la souscription du contrat.

Quel est le prix ?

Markel D&O offre des conditions tarifaires accessibles en ligne, compétitives et avantageuses:

- A partir de 195 euros / an HT
- Prime forfaitaire

Notre approche a pour objectif de proposer des garanties de qualité afin que vous puissiez accompagner vos clients à nos côtés en toute sérénité."

Laura Tinturier

Directrice Souscription, Lignes Financières & Responsabilité civile professionnelle laura.tinturier@markel.com

Questions & Réponses

Qu'elles sont les garanties inclues dans tous nos contrats Markel D&O ?

Markel D&O couvre sans sous limite et sans franchise les frais de défense et les conséquences pécuniaires résultant de toute réclamation à l'encontre du **dirigeant personne physique** du fait d'une:

- Faute de gestion
- Faute liée à l'emploi

Markel D&O inclut une prise en charge sous limitée des **frais additionnels** pouvant être mis à la charge du dirigeant personne physique:

- Frais d'atténuation du risque
- Frais d'urgence
- Frais d'atteinte à la réputation
- Frais de soutien psychologique
- Frais personnels de dépenses courantes
- Frais d'enquête préliminaire
- Frais de constitution de la caution pénale
- Frais de conseils liés au contrôle fiscal
- Frais de conseil à l'ouverture d'une liquidation judiciaire

Markel D&O apporte également une garantie pour la personne morale, souscripteur du contrat en cas de:

- Faute non séparable
- Frais de défense lors de réclamations conjointes
- Remboursement des conséquences pécuniaires suite à faute de gestion commise par le dirigeant, personne physique

Qu'elles sont les garanties optionnelles ?

- Responsabilité Employeur
- Responsabilité Evènement Cyber
- Mandat externe dans les participations
- Garantie Homme Clé

Avez-vous des exemples de sinistres ?

Les exemples de sinistres en Responsabilité du Dirigeant sont nombreux. Vous en trouverez quelques uns sur notre site internet dans l'onglet de chaque produit www.markel.fr

En voici l'un d'entre eux:

«Vous êtes dirigeant associé et directeur financier d'une entreprise qui connaît des difficultés économiques nécessitant l'ouverture d'une procédure collective. Lors de cette procédure, il apparaît que vous n'avez pas tenu correctement la comptabilité de votre société et avez ainsi contribué à son endettement. Vos associés vous assigne pour mauvaise gestion. Vous êtes condamné à supporter seul les dettes de la société et payer vos créanciers ».

Notre contrat a été
conçu pour aider tout
dirigeant, autoentrepreneur ou
TPE/PME, à protéger
leur patrimoine

personnel."



Crescence Chatelin

Souscriptrice Lignes Financières & Responsabilité civile professionnelle Crescence.chatelin@markel.com